

APAMAR

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CSE

(Comité Social et Economique)

EN DATE DU JEUDI 17 AVRIL 2025

Etaient présents ou représentés :

Membres du CSE :

Madame PIRET Aurore

Monsieur PHELUT Fabien

Madame ROY Florence

Madame DIDAT Delphine

Madame PLANEIX Sylvie

Madame DELAIR Brigitte

Madame LE JONCOUR Emmanuelle

Direction :

Madame GIOIOSA Mathilde (Responsable de service)

Etaient absents ou excusés :

Madame BORGLEVENS Sandrine

Madame COCHEUX Cécile

Monsieur BUTIN Franck

1°) Validation du procès-verbal de la réunion du 6 Février 2025.

Les membres du CSE procèdent à la validation du procès-verbal de la réunion du jeudi 6 février 2025.

Aucune observation particulière n'est présentée par les membres du CSE ou la Direction.
Le PV est donc adopté à l'unanimité des membres présents du CSE.

2°) Action Logement.

Madame Nathalie Joubert sera présente lors du CSE du jeudi 10 Juillet 2025 afin de présenter les nouveautés du dispositif dédié au logement.

3°) Points d'information ressources humaines.

Effectif sur avril 2025

Au 31 mars 2025 : 331 salariés

L'effectif de l'association est en forte progression.

Le détail des entrées / sorties et les documents RH sont joints en annexe 1

4°) Information sur l'activité 2024.

L'année 2024 est une très bonne année.

Voir en annexe 2 la présentation de l'activité pour 2024.

5°) CPOM 2026/2031 : axes de travail

Ce contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens doit être articulé autour de 3 axes :

- La qualité de vie au travail
- La couverture territoriale sur le département
- Accompagnement des publics spécifiques

Temps d'échanges autour de ces différents thèmes.

6°) Information sur la reprise de l'ASEVE de Vic Le Comte

Dans les prochains mois, 150 usagers pourraient rejoindre l'association.

Les intervenantes auront la possibilité d'être recrutées via LASER Emploi.

7°) Plan d'égalité professionnelle

Le plan d'égalité professionnelle doit être à nouveau déposé.

L'association bénéficie de l'accompagnement de l'organisme Fete (femmes égalité emploi). dont l'objectif est de faire avancer l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

Le nouveau plan d'égalité sera présenté aux élus lors du CSE du jeudi 12 Juin 2025.

QUESTIONS POSEES PAR LES ELUS

- ✓ ***Application DOMI : serait-il possible d'indiquer les heures inter vacations sur « MES INFOS récapitulatif » car, au final, les salariés ne connaissent pas le nombre d'heures faites par semaine.***

Cela va peut-être pouvoir être possible, la demande a été faite au service concerné.

- ✓ **Changement de régime général / MSA et MSA / CAF : le changement de régime est très long (2 à 3 mois) ce qui engendre des retards de paiement dans le versement de la prime d'activité.**

Demande de solution afin de réduire les délais.

Démarche à suivre afin de gagner du temps dans le changement de régime :

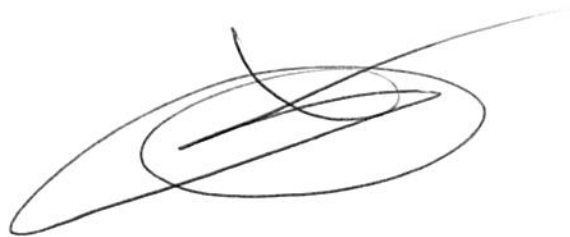
- Envoyer un premier courrier à la MSA pour la demande d'affiliation
- Second courrier pour confirmer la demande d'affiliation

Il faut bien attendre la réception du deuxième courrier avant de faire la mise à jour de la carte vitale.

Le prochain CSE se tiendra le jeudi 12 Juin à 13h30.

La secrétaire du CSE

Emmanuelle LE JONCOUR

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Points d'information RH

JANVIER					
EFFECTIF AU 31 DECEMBRE 2024		319			
Entrées sur Janvier	CDD	10			
Contrats CDD inf à 70 HEURES		6	POUR	5 salariés	CDI
CDI conclus en Janvier		8			
CDI inf à 70 HEURES		0			
CDI temps plein		2			
Sorties sur Janvier	CDD	10			
	LICENCIEMENT	0			
	DEMISSIONS	2			
	DEPART EN PERIODE D'ESSAI	0			
	RETRAITE	0			
	AUTRE	0			

FEVRIER					
EFFECTIF AU 31 JANVIER 2025		325			
Entrées sur Février	CDD	7			
Contrats CDD inf à 70 HEURES		6	POUR	5 salariés	CDI
CDI conclus en Février		7			
CDI inf à 70 HEURES		1			
CDI temps plein		1			
Sorties sur Février	CDD	7			
	LICENCIEMENT	1			
	DEMISSIONS	1			
	DEPART EN PERIODE D'ESSAI				
	RETRAITE				
	AUTRE				

MARS					
EFFECTIF AU 29 FEVRIER 2025		330			
Entrées sur Mars	CDD	5			
Contrats CDD inf à 70 HEURES		4	POUR	4 salariés	CDI
CDI conclus en Mars		4			
CDI inf à 70 HEURES		1			
CDI temps plein		3			
Sorties sur Mars	CDD	5			
	LICENCIEMENT				

DEMISSIONS	2
DEPART EN PERIODE D'ESSAI	
RETRAITE	1
AUTRE	

CDI CONCLUS EN FEVRIER 2025

Contrat	Date Début	H Mens	Motif dérogation
CDI	24/02/2025	104,00	
CDI	01/02/2025	104,00	
CDI	01/02/2025	104,00	
CDI	01/02/2025	140,00	
CDI	01/02/2025	151,67	
CDI	01/02/2025	130,00	
CDI	01/02/2025	90,00	contraintes personnelles

CONTRATS CONCLUS EN FEVRIER 2025
A-70H/M

Contrat	Date Début	Date Fin	H Mens
CDD	01/02/2025	28/02/2025	6,00
CDD	01/02/2025	28/02/2025	43,00
CDD	10/02/2025	16/02/2025	55,00
CDD	24/02/2025	28/02/2025	58,50
CDD	01/02/2025	28/02/2025	60,00
CDD	01/02/2025	28/02/2025	60,00

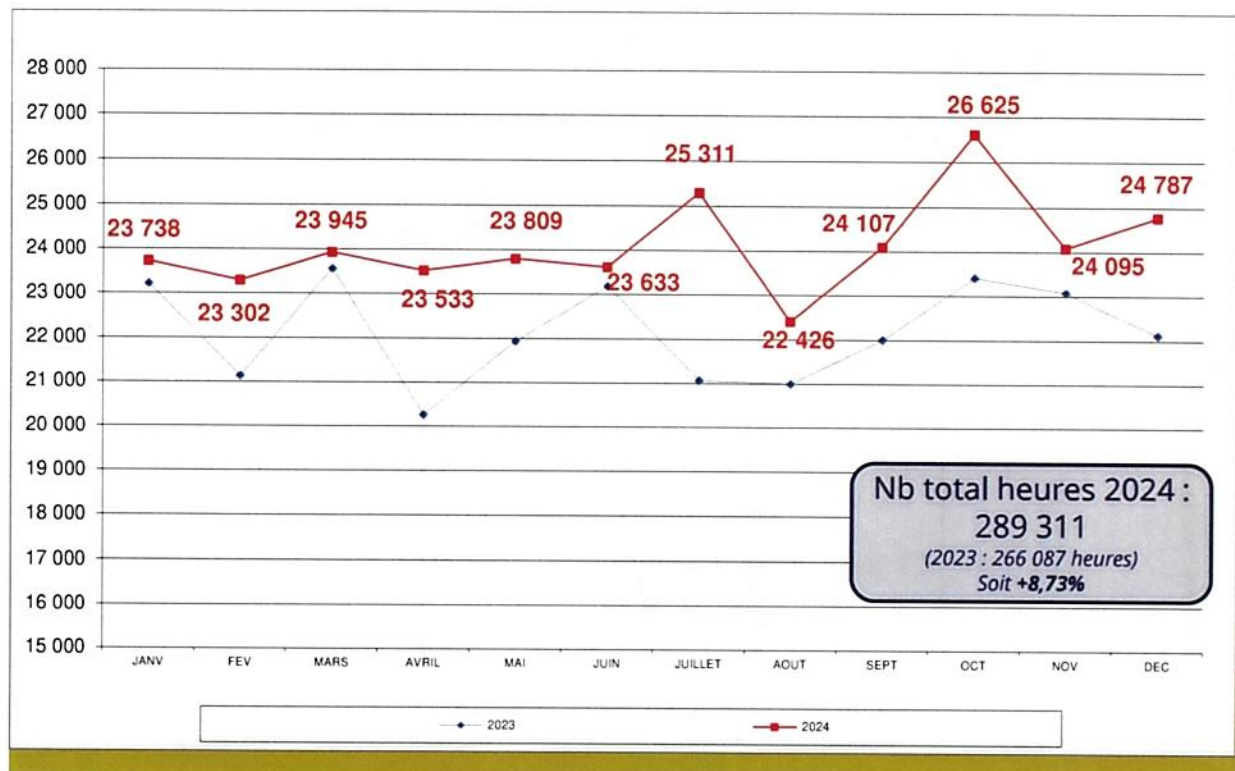
CDI CONCLUS EN MARS 2025

Contrat	Date Début	H Mens	Motif dérogation
CDI	01/03/2025	104,00	
CDI	01/03/2025	30,00	contraintes personnelles
CDI	28/03/2025	140,00	
CDI	11/03/2025	121,34	

CONTRATS CONCLUS EN MARS 2025
A-70H/M

Contrat	Date Début	Date Fin	H Mens
CDD	01/03/2025	31/03/2025	6,00
CDD	01/03/2025	31/03/2025	33,00
CDD	17/03/2025	31/03/2025	53,50
CDD	01/03/2025	31/03/2025	62,50
CDD	01/03/2025	31/03/2025	85,00

Nombre d'heures d'intervention à domicile



Comparatif par secteur



Les bénéficiaires



**3 003 bénéficiaires
aidés**

↳ 2 740 en 2023
↳ soit, une hausse de 9,59%



**Moyenne d'heures
mensuelles par
bénéficiaire : 11,81**

↳ 11,96 en 2023
↳ 12,30 en 2022

Moyenne d'âge



Gir Moyen Pondéré



563

**Environnement
Moyen Pondéré**



869

Nature des prises en charge

Heures et Bénéficiaires par caisse	Nb Heures	%	Nb Bénéf.	%
Conseil Départemental APA	170 414	58,90%	1 068	30,06%
Conseil Départemental Aide sociale	6 437	2,22%	99	2,79%
Conseil Départemental PCH	16 371	5,66%	69	1,94%
Caisses de retraite (*)	33 961	11,74%	727	20,46%
Mutuelles	8 068	2,79%	697	19,62%
Payants	50 859	17,58%	805	22,66%
Autres (CAF, MSA familles,...)	3 201	1,11%	88	2,18%
Total	289 311		3 553	

* Certains bénéficiaires ont des doubles prises en charge



Les interventions et les kilomètres

≤ 15 mn	> 15 mn et ≤ 30 mn	> 30 mn et ≤ 45 mn	> 45 mn et ≤ 60 mn	> 60 mn et ≤ 120 mn	> 120 mn et ≤ 240 mn	> 240 mn
0,02%	3,43%	7,78%	22,43%	58,00%	8,17%	0,17%
Cumul 0,02%	3,45%	11,23%	33,66%	91,66%	99,83%	100%

Ratio kilomètres/heure

facturée : 2,22
(en 2023 : 2,24)

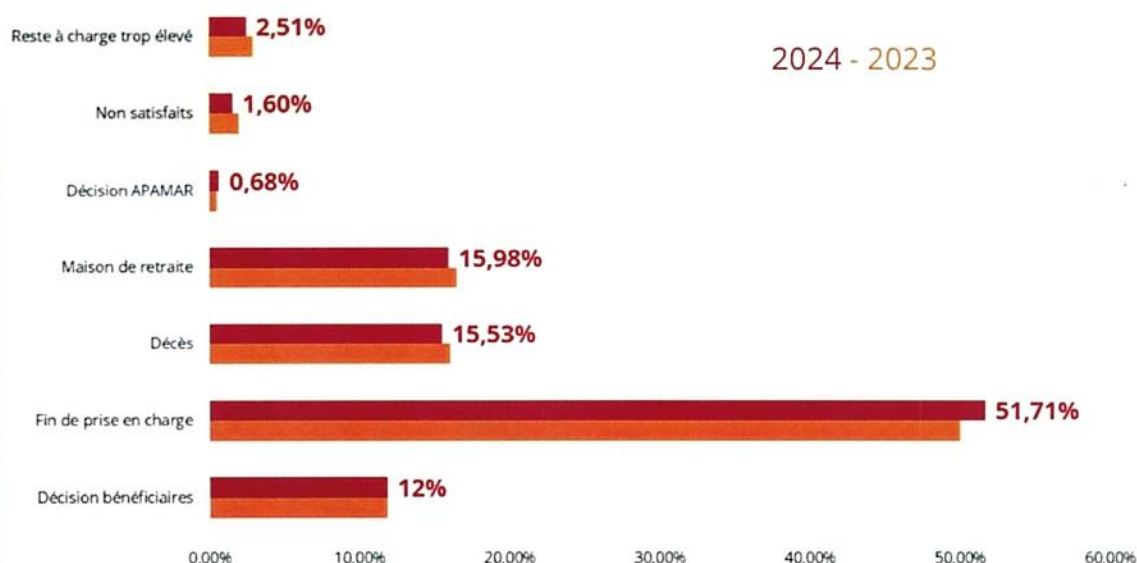
Baisse des kilomètres
interventions de 3%



642 665 km réalisés
dont 64 270 avec les
véhicules de service



Motifs de fin de prise en charge



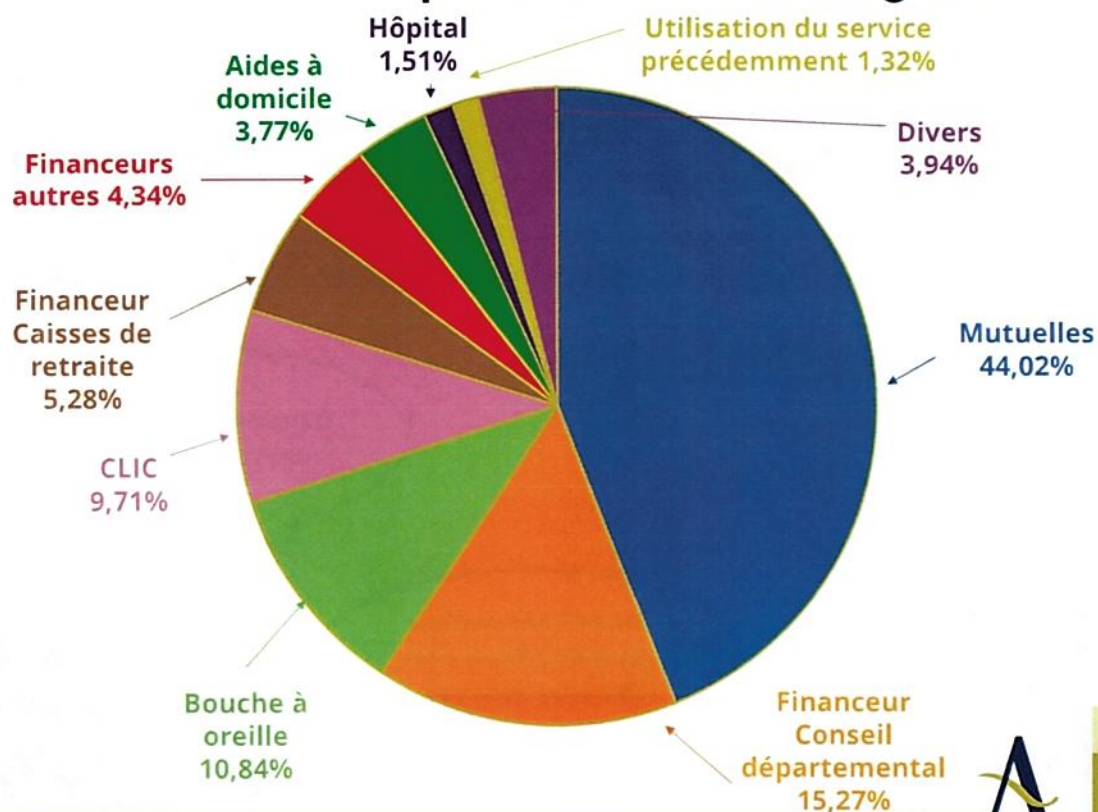
Détail décision bénéficiaires :

- Rétablissements et n'ont plus besoin de soins : 6,96%
- Refusent une aide : 0,37%
- Passages en CESU : 2,89%
- Déménagements : 1,78%

Détail fins de prise en charge :

- Fin Mutuelles : 42,69%
- Fin de prise en charge : 7,65%
- Fin OSCAR : 1,37%

Nature de la provenance des usagers

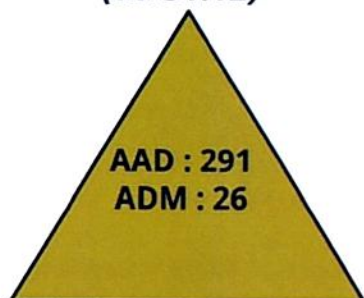




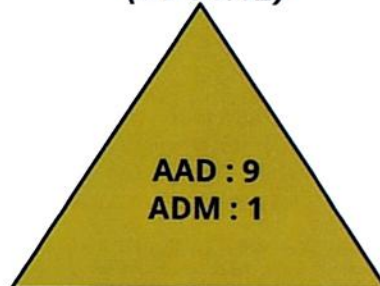
Les effectifs

(en nombre)

CDI
(au 31.12)



CDD
(au 31.12)



- ♦ Déclarations d'embauche : **223**
- ♦ Formalités fins de contrats : **203**
- ♦ Arrêts de travail de + 3 jours : **249**

- ♦ Départs CDI : **36**
- ♦ Embauches CDI : **55** (dont 23 LASER)
- ♦ Nombre de salariés LASER : **58**
(au 31/12)



Les formations



Dans le
cadre de la
formation
interne



